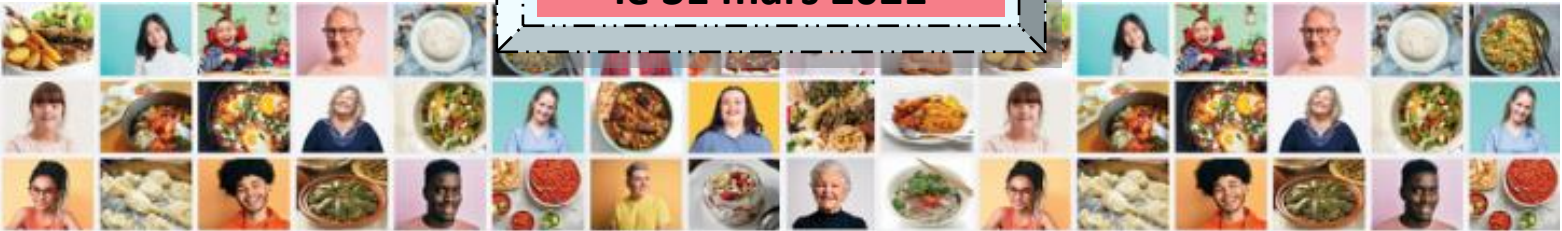


Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 45, Numéro 7 - Mars 2021

Premier versement de taxes municipales le 31 mars 2021



**BON POUR VOUS,
ET À VOTRE GOÛT!**

Les diététistes **vous** aident à trouver **votre** stratégie santé

MoisDeLaNutrition2021.ca



Dans ce numéro :

Page 3 Chronique municipale

Page 4 Avis public

Page 5 Service technique

Page 6 Développement/communications

Page 7 Service des loisirs

Page 8 Comité d'embellissement

Page 9 Nouvelles de votre biblio
Message de la Fabrique

Page 10 Club de randonnées Appalaches
La Vieille Gare

Page 11 Les Trois R

Page 12 Petites annonces

❧ **Mot du comité du journal** ❧



JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L 2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 635 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

JOHANNE DUMONT, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : DENIS LANDRY,
HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 2 avril 2021

Pour une publication le : 21 avril 2021



La Municipalité vous informe :

1^{er} lundi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
6 AVRIL 2021 À 19 H 30**

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418 893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de mars 2021.

Résolutions :

- Avis de motion – Modification à l'échelle de tarification et à la politique de location
- Avis de Motion - Règlement numéro 2021-423 décrétant l'exécution de travaux de réfection des rues de la Frontière Est, des Pins Est et des Peupliers Ouest totalisant une dépense

de 3 249 701,26 \$ et un emprunt de 2 495 899,26 \$

- Projet de règlement numéro 2021-422 modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
- Projet de Règlement numéro 2021-423 décrétant l'exécution de travaux de réfection des rues de la Frontière Est, des Pins Est et des Peupliers Ouest totalisant une dépense de 3 249 701,26 \$ et un emprunt de 2 495 899,26 \$
- Dépôt du rôle d'imposition pour l'année 2021
- Demande d'assistance financière au ministère des Transports pour des améliorations au réseau routier municipal
- Adoption du tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie - année 2020
- Appui aux Journées de la Persévérance scolaire 2021
- Regroupement de l'office d'habitation du Témiscouata et de l'office municipal d'habitation de Rivière-Bleue
- Mandat Actuel Conseil surveillance des travaux – Projet Remplacement de conduites (rues des Pins, des Peupliers et de la Frontière)
- Entretien des aménagements paysagers

- Acceptation de l'offre de Construction Lavallée pour l'acquisition d'un trampoline géant
- Affectation d'une partie du surplus visant le paiement d'honoraires professionnels

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.



Municipalité de Rivière-Bleue
32, rue des Pins Est
Rivière-Bleue, Québec
G0L 2B0

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE
PROJET DE MODIFICATIONS DU PLAN D'URBANISME**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution 21-02-032 à sa séance régulière du 2 février 2021, tiendra une consultation écrite entre le 17 et le 31 mars 2021 inclusivement, en conformité avec l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 et en conformité des dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.a-19.1).

Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Rivière-Bleue.

Au cours de cette consultation publique, la

directrice générale rendra disponible ledit projet de règlement. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet peuvent le faire par écrit au 32, rue des Pins Est, Rivière-Bleue, Québec G0L 2B0 ou par courriel à info@riviere-bleue.ca;

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au www.riviere-bleue.ca ou une copie dudit projet de règlement peut aussi être demandée par téléphone au 418 893-5559 ou par courriel à info@riviere-bleue.ca.

L'objet de ce règlement est de modifier les cartes des affectations du sol de la municipalité de Rivière-Bleue;

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le 3 mai 2021 à 19 h 30 au 32, rue des Pins Est, à Rivière-Bleue (Québec) G0L 2B0.

Le présent avis est donné conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

DONNÉ À RIVIÈRE-BLEUE, CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.

Claudie Levasseur
Directrice générale



Municipalité de Rivière-Bleue
32, rue des Pins Est
Rivière-Bleue, Québec
G0L 2B0

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE
PROJET DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE
ZONAGE**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution 21-02-033 à sa séance régulière du 2 février 2021, tiendra une consultation écrite entre le 17 et le 31 mars 2021 inclusivement, en conformité avec l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 et en conformité des dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.a-19.1).

Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Rivière-Bleue.

Au cours de cette consultation publique, la directrice générale rendra disponible ledit projet de règlement. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet peuvent le faire par écrit au 32, rue des Pins Est, Rivière-Bleue, Québec G0L 2B0 ou par courriel à info@riviere-bleue.ca;

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au www.riviere-bleue.ca ou une copie dudit projet de règlement peut aussi être demandée par téléphone au 418 893-5559 ou par courriel à info@riviere-bleue.ca.

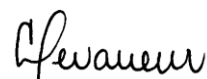
L'objet de ce règlement est rendre conforme le règlement de zonage au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Témiscouata modifié par le Règlement 02-10-36 de la MRC de Témiscouata.

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le 3 mai 2021 à 19 h 30 au 32, rue des

Pins Est, à Rivière-Bleue (Québec) G0L 2B0.

Le présent avis est donné conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

DONNÉ À RIVIÈRE-BLEUE, CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.



Claudie Levasseur
Directrice générale

Service technique

La Municipalité de Rivière-Bleue souhaite informer sa population qui demeure en bordure d'un cours d'eau ou en zone inondable qu'il y a un risque d'inondation. Nous souhaitons rappeler aux résidents riverains, les mesures de prévention à prendre.

Que faire en cas d'alerte d'inondation?

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

Pour en savoir plus sur les procédures, allez au www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Du sable et des sacs sont également disponibles au garage municipal afin d'assurer la protection de votre propriété.

Si vous avez des questions ou souhaitez nous faire part de vos observations, nous vous invitons à communiquer avec la réception du bureau municipal au 418-893-5559.

*Stéphane Lepage,
Contremaître – Voirie*

Développement/Communications

La Municipalité de Rivière-Bleue et l'Assemblée de Fabrique de la paroisse St-Joseph (de la Rivière-Bleue) veulent la sauvegarde de l'église

La Municipalité de Rivière-Bleue et l'Assemblée de Fabrique de la Paroisse entament des démarches de conversion de l'église paroissiale. À l'automne 2018, la fabrique a fait réaliser un carnet de santé du bâtiment construit en 1914 et démontrant les nombreux investissements à y faire à court et moyen terme. Le 27 mars 2019, la fabrique a tenu une consultation auprès de ses paroissiens, afin de mettre en lumière les différents défis auxquels elle est confrontée quant au maintien de l'infrastructure religieuse et les solutions possibles pour la sauvegarde de l'église.

Dans les derniers jours, des pourparlers entre la fabrique et la municipalité ont permis de planifier les prochaines étapes et

de valider la préfaisabilité des différents scénarios de projets, visant à ce que la municipalité devienne locataire et/ou s'en porter acquéreur dans un avenir rapproché. Pour le moment, la municipalité élabore un projet regroupant à la fois : le loisir, le communautaire et le culturel.

À la Municipalité de Rivière-Bleue, on insiste pour dire que localement il y a présentement une conjoncture favorable à la conversion de l'église, comme au sein des différentes fabriques au Québec d'ailleurs. Les histoires à succès également se multiplient dans la région. « Le Maire de l'endroit M. Claude H. Pelletier confirme que la pandémie de COVID-19 a eu un effet d'accélérer certaines réflexions quant à l'avenir de l'église de Rivière-Bleue. « La volonté de la municipalité est de maintenir un équilibre entre la sauvegarde du patrimoine, l'accompagnement financier disponible auquel et la capacité de payer des contribuables, et ce, à chacune des étapes de conversion et d'élaboration de projets. »

L'Assemblée de la Fabrique et la Municipalité de Rivière-Bleue partagent l'objectif de conserver l'accès à l'église à la communauté, qui a supporté avec cœur ce bien patrimonial pendant plus de 100 ans. Pour le moment, la fabrique y conserve l'ensemble de ses activités régulières.



La Municipalité de Rivière-Bleue poursuit ses démarches auprès d'organismes publics et tiendra ses citoyens informés de l'évolution des différentes actions mises en œuvre dans ce dossier.

La Municipalité de Rivière-Bleue mise sur des équipements de loisirs uniques pour demeurer attractive

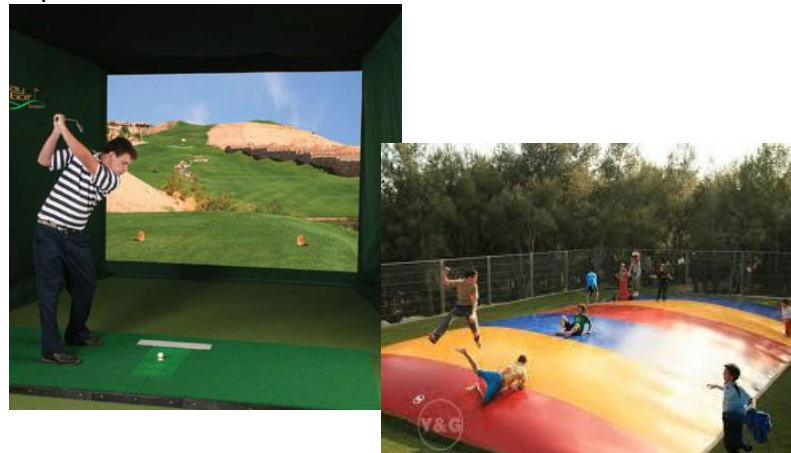
La Municipalité de Rivière-Bleue annonce des investissements de près de 100 000 \$ dans l'achat d'équipements de loisir spécialisés tel qu'un trampoline géant (de style jumping pillow) et d'un simulateur de golf.

Le Trampoline d'une superficie de 38 X 30 pieds sera installé au Parc intergénérationnel. Celui-ci est accessible par la rue des Pins Est. Profitant d'un partenariat avec la municipalité, les élèves de l'École Notre-Dame-de-Grâce pourront aussi bénéficier de ces infrastructures hautes en couleur pendant un certain moment en période scolaire.

« L'objectif est de maintenir ce grand intérêt pour notre Parc intergénérationnel. Il est beau, accessible et sécuritaire. L'an passé nous avons investi dans des jeux d'eau qui, lors des grandes chaleurs de 2020, ont été plus qu'appréciés par la population et surtout par les enfants du village, de dire le maire de la Municipalité M. Claude H. Pelletier. »

Quant au simulateur de golf, son achat est motivé d'une part, par la création d'une activité rassembleuse pour les gens de tous âges en période hivernale surtout, et par le fait même, de susciter l'intérêt de la

pratique de ce sport dans la région. Sise entre deux secteurs possédant un terrain de golf (St-Louis-du-Ha! Ha! et Pohénégamook) la Municipalité de Rivière-Bleue s'est inspirée des toutes dernières technologies dans ce domaine sur le marché. Il permettra tant aux apprentis qu'aux experts de parfaire leurs techniques de jeu sur une représentation virtuelle 3D de plusieurs terrains de golf existant réellement à travers le monde, et ce, dans des conditions climatiques variées. Pour le moment le lieu d'installation du simulateur n'est pas encore connu. Différentes options sont à l'étude. Une décision sera prise dans les prochaines semaines.



Sébastien Ouellet,
*Agent de développement communautaire,
économique et de communications*

Service des loisirs

Offres d'emplois

Le Service Loisir, développement et communications est à la recherche de jeunes dynamiques, autonomes et responsables pour combler différents postes d'animation au cours de la période

estivale. Les personnes intéressées devront avoir terminé leur quatrième secondaire et faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal avant le 1^{er} mai prochain en spécifiant le poste de leur choix.

Moniteur Camp de jour municipal (2 postes à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à planifier, à organiser et à animer les activités auprès des enfants de 4 à 12 ans dans une ambiance décontractée et sécuritaire.

Moniteur-accompagnateur (1 poste à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir, le moniteur aura à accompagner plus particulièrement certains enfants et à adapter les activités à leurs capacités. Il devra également collaborer aux activités régulières du terrain de jeux.

Les postes sont d'une durée de 7 semaines, à raison de 35 heures/semaine au taux du salaire minimum.

*Steven Bouchard,
Technicien en Loisirs*

Comité d'embellissement

Les Fleurons du Québec, 2020



Le 17 août dernier, un agent du programme Les Fleurons du Québec visitait le territoire municipal pour évaluer et attribuer les fleurons. La Municipalité de Rivière-Bleue a été inscrite à ce programme en 2008. Les visites se font tous les trois ans et le maximum de fleurons qui peut être obtenu est de

5 (*****). Lors de la première visite, en 2008, nous avons obtenu 1 fleuron, et les visites suivantes soit en 2011, 2014 et 2017 nous ont permis d'obtenir un fleuron supplémentaire par visite. Lors de notre visite à l'été 2020, nous avons maintenu nos 4 fleurons obtenus en 2017.

Voici les commentaires généraux reçus dans le Rapport d'évaluation 2020 tels que fournis par le classificateur Claude Gagné.

« La Municipalité de Rivière-Bleue maintient ses 4 fleurons et augmente sa note globale. Félicitations à toutes celles et à tous ceux qui se sont impliqués dans ce grand projet collectif qu'est l'embellissement horticole durable. Le travail exceptionnel qu'effectue le comité d'embellissement se doit d'être reconnu à sa juste valeur puisque ces personnes sont des acteurs essentiels de cet accomplissement. Au fil du temps, des projets citoyens permettront d'accroître la diversité des interventions dans le milieu et ainsi dynamiser la vie communautaire. Tout ceci contribuera à faire de la Municipalité de Rivière-Bleue un milieu de plus en plus attractif. Afin de poursuivre sa progression dans la grille des fleurons, la municipalité est invitée à prioriser les domaines commerciaux, industriels et résidentiels. Ces trois domaines ayant des résultats inférieurs à la moyenne des autres domaines demandent que les efforts soient portés sur la sensibilisation et l'éducation. Des mesures incitatives pourraient aussi améliorer la portée des actions mises en place. »

En 2020, le classement final montre 4 Fleurons (****) sur 5.

Pour l'intégralité du rapport, vous pouvez vous rendre au www.riviere-bleue.ca consulter l'onglet services et cliquez sur comité d'embellissement.

Vous y trouverez des commentaires s'accompagnant de suggestions pour l'amélioration des domaines.

Nous réitérons donc notre invitation à vous joindre à nous afin de participer à l'embellissement durable de notre belle Municipalité. Contribuons ensemble à l'effort d'embellissement horticole, car il s'agit d'un défi collectif.

*Claudie Levasseur
pour le Comité d'embellissement*

Des nouvelles de votre biblio

Cette année, le printemps nous arrive avec l'espoir de retrouver nos repères et surtout notre vie sociale d'avant et la reprise d'une vie normale. Venez faire un tour à votre bibliothèque.

Voici quelques nouveautés

Christiane Duquette :

Les Irlandais de Grosse Ile :

Tome 1 Deuils et Espoirs

Tome 2 Les Héritiers

Tome 3 Le Mémorial

Marie-Bernadette Dupuis :

Lara- tome 2 : La valse des Suspects

France Lorrain :

L'Anse à la joie tome 1 : Madeleine

Danielle Steel :

Vie Secrète

Ken Follet :

Les fureurs invisibles du cœur

L'audacieux M.Swift

Philipp Kerr : Métropolis

Michel Tremblay : Victoire

Fanny Britt : Faire les sucres

Louise Penny : Tous les diables sont ici

Rosella Postorino : La goûteuse d'Hitler

Joël Dicker : Les derniers jours de nos pères

Josée Silver : Un jour en décembre

Donna Léon : Quand un fils nous est donné

Michael Connelly : Incendie nocturne

William Boyd : L'amour est aveugle

Des périodiques variés :

Je JARDINE

Protégez-vous

Sentier Chasse et pêche

Québec Science

Le Bel âge

Nature sauvage

La bibliothèque est ouverte les mardis de 18 h 30 à 20 h et les mercredis de 13 h à 15 h. La lecture, une occasion de s'occuper, et de plus elle nous offre une façon de s'évader lorsque nous devons rester où nous sommes



*Christiane Roy,
pour votre biblio*

Fabrique

Retour des célébrations

Suite aux assouplissements autorisés par la santé publique en vigueur depuis le 8 mars, il y aura retour des messes dominicales le premier et troisième dimanches de chaque mois. Pour nous, ce retour se fera le dimanche 21 mars à 11 heures. Plusieurs conditions s'appliquent :

-Maximum de 100 personnes pour les célébrations régulières et de 25 personnes pour les funérailles et les mariages.

-Le port du masque de procédure est obligatoire en tout temps, même lorsque les personnes sont à leur place (sauf le temps de communier)

-Distance de 2 mètres entre les bulles familiales

-Le chant de l'assemblée demeure interdit, de même que le chant choral

-Il est permis qu'une ou deux personnes puissent **chanter**, à une distance de plus de deux mètres de l'assemblée, avec un microphone autant que possible

-Les déplacements dans l'église sont interdits pendant la célébration : les gens demeurent à leur place et c'est le ministre qui se déplace. Il peut y avoir plus d'un ministre de la communion. La raison en est que lors des déplacements, il est plus difficile de conserver la distance de 2 m.

Les messes du lundi soir seront également de retour.

Comme annoncé dans les médias, la fabrique et la municipalité collaborent pour assurer la sauvegarde de notre église.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution des démarches.

Suivez-nous sur Facebook : Paroisse de Rivière-Bleue



*Denis Landry
pour l'Assemblée de fabrique*

Randonnées Appalaches

L'hiver tire à sa fin. Vous avez encore quelques occasions de profiter des sentiers, particulièrement en matinée alors que les pistes sont encore durcies.



Plusieurs ont profité du beau temps pour effectuer des randonnées et ont apprécié l'ajout des cœurs par les jeunes de l'école. Merci aux jeunes pour cette belle initiative.

Bonne fin d'hiver et bon début de printemps à tous.

Denis Landry

La Vieille Gare



Du renfort pour la Corporation du patrimoine

Dans le journal Entre deux Lacs du mois dernier, la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue vous informait de sa

démarche auprès du ministère de la Culture et des Communications en vue d'obtenir l'Agrément d'institution muséale. Une telle reconnaissance nous accorderait le sceau d'excellence des musées du Québec et nous ouvrirait les portes pour de l'aide financière nous permettant ainsi d'assurer le développement de Place de La Vieille Gare. La demande officielle de la Corporation sera déposée en avril 2021.

En ce moment, forte du soutien de notre municipalité et de celui de la MRC, la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue a toutes les raisons de croire que la pérennité de La Vieille Gare est sur la bonne voie. En effet, la MRC du Témiscouata a assuré la Corporation d'un soutien financier important pour les 3 années à venir afin que la CPRB puisse confier à une direction permanente les tâches jusqu'ici accomplies par les membres de son CA.

Conséquemment, nous avons déposé une offre d'emploi dans le but d'engager une personne qui occupera le poste de directeur/directrice général(e) de la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue.

Nous tenons à remercier la municipalité de Rivière-Bleue ainsi que la MRC du Témiscouata de reconnaître Place de La Vieille Gare comme un attrait majeur au Témiscouata et nous leurs sommes aussi très reconnaissants de signifier, par cette marque de confiance, leur appréciation du travail accompli depuis 15 ans.

Marielle Landry
Présidente de la Corporation du Patrimoine de Rivière-Bleue

Les Trois R

Le comité bénévole les Trois R de Rivière-Bleue offre du soutien à la population de 65 ans et plus de la municipalité. Notons entre autres le service d'accompagnement transport médical et social aux personnes qui n'ont pas de moyen de transport et qui vivent une perte d'autonomie permanente ou temporaire. Pour obtenir le service ou pour vérifier si vous êtes admissibles, vous devez contacter la personne responsable. Cette procédure permet d'assurer à la clientèle un service sécuritaire et de qualité. La personne responsable s'assure ainsi de faire un bon jumelage avec un bénévole accrédité et de confiance. Elle pourra aussi vous informer à l'avance du tarif qui vous sera demandé et vous assurer un soutien en cas de pépins.

Saviez-vous qu'un service de popote roulante est aussi disponible? C'est un service de repas chaud livré le midi par des bénévoles, et ce, à raison de trois (3) fois par semaine.

Pour obtenir plus d'informations ou pour demander les services, contactez

Mme Carole Castonguay
*Présidente du comité bénévole
Les Trois R de Rivière-Bleue
Responsable accompagnement
transport et popote roulante
418-893-2007*

Petites annonces



Dès les premières annonces faites par le gouvernement en lien avec le début de la vaccination massive au Québec, la démarche Voisins Solidaires du Centre d'action bénévole Région Témis (le CAB) a lancé un appel à la mobilisation citoyenne. La population de Rivière-Bleue est invitée à venir en aide aux personnes de 80 ans et plus, afin de les accompagner dans la prise de rendez-vous pour la vaccination. Pour plusieurs, le simple fait de prendre un rendez-vous par internet ou par téléphone, sera une tâche ardue. Encore plus quand viendra le temps de se déplacer vers le centre de vaccination désiré, certains n'ont pas de famille ou d'amis proches pour les aider dans ce processus.

Voisins Solidaires, en collaboration avec la Municipalité de Rivière-Bleue, souhaite aujourd'hui faire appel à vous chers citoyens et vous sensibiliser aux besoins imminents de bénévoles pour l'accompagnement des personnes âgées vers le centre de vaccination, quand ceux-ci n'ont pas d'autres options dans leur entourage.

Voici la liste des critères pour le service d'accompagnement transport du CAB ainsi que le nom de la personne responsable du comité bénévole de votre municipalité.

Le conducteur bénévole accompagne et transporte la personne à son rendez-vous à la clinique de vaccination.

Critères d'admissibilité de la personne accompagnée :

- ✓ Être résidant(e) de la municipalité desservie par le comité;
- ✓ Être une personne vivant une perte d'autonomie permanente ou temporaire, ayant besoin d'accompagnement;
- ✓ Le service s'adresse présentement aux personnes de 75 ans et plus, en évolution au cours des prochains mois, allant éventuellement jusqu'aux personnes de 65 ans et plus.
- ✓ N'avoir personne dans son entourage pour vous accompagner (parent, ami, conjoint);
- ✓ Avoir un rendez-vous pour la vaccination à la COVID-19.

Contact pour toute demande d'accompagnement transport dans votre municipalité;

Comité bénévole de Rivière-Bleue
Responsable accompagnement transport
Mme Carole Castonguay
418 893-2007

Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec Mélanie Lavoie ou Annie Desrosiers en tout temps.

Merci de votre collaboration!

Mélanie Lavoie
Agente de projet pour Voisins Solidaires
vsCabtemis@bellnet.ca
Annie Desrosiers
bencabtemis@bellnet.ca
Animatrice communautaire
Centre d'action bénévole Région Témis
418 853-2546